



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU MORBIHAN

Agréée au titre de la protection de l'environnement par arrêté préfectoral en date du 24 juillet 2013

Parc d'activités du Ténério
6 allée François-Joseph Broussais
C.S. 92409 - 56010 VANNES CEDEX
Téléphone : 02 97 62 11 20
E-mail : contact56@chasseurdefrance.com
Site : www.chasserenbretagne.fr

Monsieur le Président du Conseil régional de
Bretagne
C.S. 21101
35711 RENNES CEDEX

Vannes, le 2 avril 2024

Objet : Rando VTT et marche « Terre et mer » le 29/09/2024 sur
Réserve naturelle régionale des étangs du Loc'h – Guidel

Monsieur le Président,

L'Association PLOEMEUR VTT organise tous les deux ans une randonnée VTT et marche dont le tracé fait en partie le tour de la réserve et parfois pénètre dans le périmètre classé. Cette année, elle aura lieu le 29 septembre 2024.

A la lecture du document de présentation de la manifestation, dont le gestionnaire a été également été destinataire, et suite à une visite de terrain le 6 mars dernier avec les organisateurs, le gestionnaire de la réserve naturelle régionale des étangs du Loc'h émet un avis favorable à cette manifestation dans la réserve avec néanmoins les préconisations suivantes :

- Une recommandation générale sur le respect de l'intégrité des milieux naturels et le non-dérangement des espèces,
- Une intervention du gestionnaire auprès du comité d'organisation pour présenter la réserve et ses enjeux,
- Il est demandé à l'organisateur de transmettre au gestionnaire le règlement de la randonnée notamment les articles relatifs au « respect des espaces naturels traversés » afin qu'une relecture attentive y soit portée.
- Le parking du Petit Loc'h qui servira de point de ravitaillement doit rester libre d'accès pour les autres utilisateurs du sentier (voiture, piétons, etc.). L'utilisation de cet espace public requiert de plus l'autorisation du propriétaire (la commune de Guidel),
- Une rubalise devra être tendue pour que les participants restent sur l'espace empierré de ce parking (ne pas descendre en contrebas vers le Petit Loc'h),
- Il est également demandé à l'organisateur de prendre des photographies pendant la randonnée notamment du point de ravitaillement sur le parking du Petit Loc'h. Ces photos seront à joindre au bilan que l'organisateur enverra au gestionnaire.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,

Maurice JOUBAUD

*Avec mes
Respects*